



1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

1.4 - Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière (niveau 2)

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures
De 9h à 17h

Dates :
A : 8 octobre 2019
B : 5 décembre 2019

Lieu :
CARIF Espace Compétences
22 rue Sainte Barbe 3^e étage
13002 Marseille

Intervenants

Jean Charles AUSTI
Juriste en droit de la formation
Manager consultant/formateur
Dirigeant du cabinet ASCENCIEL

Claire CONSTANTIN :
Spécialisée en droit social et
droit de la formation
Consultante / Formatrice
associée cabinet ASCENCIEL

Public

Responsables de structures,
responsables financiers,
responsables de formation ou
pédagogiques

Pré-requis

Avoir participé au module
« S'approprier l'ingénierie
financière
de la formation (niveau 1) »

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de
formation est de 200 euros par
participant. Le CARIF n'est pas
assujéti à la TVA.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Connaître les règles de cofinancement, savoir articuler les dispositifs (CPF rénové/plan de développement des compétences...).
- Etre en capacité d'aider ses clients à monter les dossiers de financement.
- Respecter les procédures relatives au contrôle du service fait.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Utiliser l'ensemble des dispositifs de financement mobilisables.
- Accompagner leurs clients dans l'élaboration et l'optimisation des solutions de prise en charge.

Contenus

- L'environnement de la formation professionnelle continue
 - La réforme de la FPC du 05 septembre 2018 : enjeux et conséquences.
 - Les acteurs (OPCO, CPRI, CEP, Pôle Emploi, Mission Locale, APEC, CAP EMPLOI, France compétences).
 - La notion d'action de formation assouplie.
 - La nouvelle donne en matière de qualité des actions de formation.
- L'évolution des contributions formation
 - Taux de contribution et fléchage des contributions.
 - L'obligation d'adaptation au poste et à l'emploi et ses conséquences juridiques et sociales.
- Le Compte Personnel Formation (CPF)
 - Modalités de fonctionnement et logique de financement.
 - Le financement du CPF et l'articulation des cofinancements.
- Les autres dispositifs mobilisables
 - Pro A.
 - Contrat de Professionnalisation.
 - FESP.
 - VAE / Bilans de compétences.
- Optimisation de la relation OPCO
 - Importance et spécificités des politiques de branches.
 - Gestion mutualisée des fonds / Opportunités de versements volontaires ou extra légaux.
 - Les projets et conventionnements externes (PIC / FSE / France Compétences/ Mut. Eco...).
- Les solutions de financement des non-salariés : Demandeurs d'emploi / Dirigeants non-salariés - Artisans - Professions libérales / Travailleurs handicapés.
- Cas pratiques simples et complexes jusqu'à ingénierie globale d'un plan de formation.

Méthode et organisation pédagogique

- Démarche et méthodes pédagogiques.
Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit »
Méthodes :
 - Participative (questionnement des participants).
 - Active (faisant appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants).

Pour s'inscrire
➔ CLIQUER ICI

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /

Le dispositif de professionnalisation du CARIF



- Techniques et outils :
Alternance des techniques suivantes : brefs exposés, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), tests, mises en situation, échanges de pratiques, brainstorming... et de nombreux cas pratiques.
- Supports pédagogiques utilisés :
 - PowerPoint individuel (Sous forme fichier et classeur papier).
 - Cas pratiques / Exercices d'application.

Evaluation

- En amont de la formation : Evaluation du niveau des participants et recueil des attentes et besoins, avec un questionnaire préalable Google Form.
- Evaluation formative séquencée en cours de module : cas pratiques et quiz.
- Evaluation des acquis : Exercice global.
- Evaluation de la satisfaction, à chaud.